

**La lutte contre l'inflation: les dépenses gouvernementales seront coupées de 1.5 milliard de dollars, 1**

**Un musée d'histoire et de traditions à Gaspé, 2**

**La goélette Norma & Gladys de Terre-Neuve appareillera pour l'Europe, 3**

**Le Canada renforce son engagement envers l'OTAN, 3**

**La neige dans la chanson québécoise, 4**  
**Boursiers Rhodes, 5**

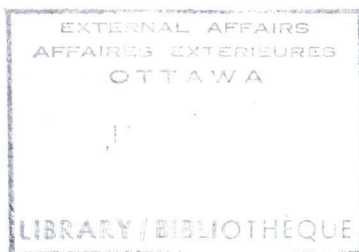
**Prix de la Fonction publique, 5**

**Le maintien de la paix au Moyen-Orient, 5**

**Accord culturel canado-belge, 5**

**Les vieux os de baleines révèlent le mode de vie des peuples anciens, 6**

**Les élections en Colombie-Britannique, 6**



## **La lutte contre l'inflation: les dépenses gouvernementales seront coupées de 1.5 milliard de dollars**

*"C'est une longue lutte qui nous attend, et cette dure vérité doit s'imposer à la conscience de tous les Canadiens," a dit le premier ministre Trudeau en annonçant, le 18 décembre à la télévision canadienne, les mesures anti-inflationnistes proposées par le Gouvernement fédéral et qui permettront des économies d'environ 1.5 milliard de dollars\*.*

*Au nombre des principaux programmes affectés par ces mesures se trouvent: la Compagnie des Jeunes Canadiens dont les crédits seront retirés; Perspectives Jeunesse qui sera abolie; Information Canada dont les services seront confiés à différents autres ministères; Initiatives locales qui subira d'importants changements et les allocations familiales qui seront bloquées pour un an à leur niveau actuel.*

*Le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, a dévoilé le même soir à la Chambre de communes, les nombreuses autres restrictions gouvernementales projetées concernant la Fonction publique, les salaires, l'assurance chômage, le transport, le secteur agricole etc.*

*Voici quelques extraits de la déclaration de M. Trudeau:*

\* \* \* \*

Ce soir, je veux vous exposer ce que le Gouvernement fédéral s'appête à faire pour comprimer ses dépenses. Le Gouvernement a demandé aujourd'hui au Parlement l'autorisation de prélever des droits spéciaux sur les profits d'exportation des entreprises canadiennes qui vendent leurs produits au prix mondial sur le marché international. De la sorte, les sociétés d'exportation seront sujettes aux mêmes restrictions que celles qui vendent tous leurs produits au Canada et dont les prix sont soumis à la régie. Ces droits ne visent pas à augmenter les revenus du gouvernement, mais plutôt à multiplier les emplois au Canada et assurer l'équité du programme anti-inflationniste.

Nous avons en même temps demandé au Parlement l'autorisation d'accroître au moyen d'une surtaxe l'impôt sur les revenus les plus élevés du pays. En général, dès l'an prochain, l'impôt payable sur tous les revenus excédant \$30,000 sera majoré de 10 p. 100. Ainsi ceux qui en ont les moyens contribueront davantage à notre programme de restrictions nationales.

\*Le signe "M\$" employé dans le texte signifie "millions de dollars".

La Commission de lutte contre l'inflation a commencé à fonctionner. Elle a déjà fait connaître ses vues concernant les enseignants, les pompiers, l'industrie aéronautique, les mines et les dividendes des sociétés. Elle a ordonné aux principales sociétés canadiennes (on en compte une centaine) de l'informer trente jours à l'avance des hausses de prix qu'elles entendent imposer. Par ce moyen, la Commission pourra prévenir les augmentations qu'elle jugera injustifiées.

Les prix seront surveillés de près, et sera interdite toute augmentation supérieure à l'accroissement des coûts. Les sociétés incapables de préciser le coût de tel ou tel produit devront limiter leurs augmentations de prix de façon à ne pas réaliser, avant imposition, des profits excédant 95 p. 100 de la moyenne des cinq dernières années. Mais ce ne sera pas au consommateur d'assumer tout le fardeau des augmentations; les règlements comportent, en effet, une liste détaillée de coûts inadmissibles, comme les pertes de capital, les imprévus et les réinvestissements de profits.

\* \* \* \*

Certaines compressions de dépenses toucheront durement de nombreux Cana-

diens. Nous serons contraints de renoncer à améliorer certains services que beaucoup réclament. De toute manière, chacun d'entre nous subira l'effet des restrictions.

\* \* \* \*

#### Augmentations de salaires annulées

Le Gouvernement priera le Parlement d'annuler l'augmentation de 7 p. 100 que députés, sénateurs et ministres devaient recevoir le 1er janvier. J'ai confiance que les partis de l'opposition appuieront ce blocage de traitements exemple de modération personnelle.

Le traitement des hauts fonctionnaires sera bloqué durant les 15 prochains mois, ainsi que ceux des juges de la Cour suprême du Canada et des Cours d'appel des provinces, des officiers supérieurs des Forces armées et de la Gendarmerie royale, ceux des hauts fonctionnaires des sociétés de la Couronne comme le Canadien-National, Air Canada et Radio-Canada, et de tous les organismes, commissions et agences du Gouvernement fédéral.

Pour les 15 mois à venir, on n'autorisera aucune augmentation du nombre des années-hommes au niveau des cadres.

Le taux annuel d'expansion de la Fonction publique fédérale sera maintenu à 1.5 p. 100, bien au-dessous de ce qu'il était ces dernières années. Cela signifie que la plupart des ministères réduiront leurs effectifs, parce qu'il faudra augmenter le nombre des employés dans certains secteurs prioritaires comme la lutte anti-inflation et le maintien de l'ordre public.

Ainsi, pour ma part, je réduis de 10 p. 100 mon propre personnel.

Tous les ministères fédéraux ont reçu l'ordre de réduire rigoureusement leurs frais d'administration et de déplacement, ainsi que les sommes destinées à payer des services d'experts-conseils. Le Gouvernement réduira de même ses achats d'ameublement de bureau et d'automobiles.

\* \* \* \*

#### Principaux programmes touchés

A mon vif regret je dois vous annoncer que tous les crédits fédéraux affectés à la *Compagnie des Jeunes Canadiens* seront retirés, ce qui représentera une économie de 6 M\$. *Information Canada* sera démantelée et certains de ses services essentiels, comme ses librairies, seront confiés à différents ministères.

Il en résultera une économie d'au moins 5 M\$.

D'autres programmes fédéraux, que nous désirons conserver, recevront moins d'argent que prévu l'an prochain, et, en certains cas, moins qu'il faudrait pour répondre à une demande croissante du public.

Le budget du Conseil du Trésor, relatif au programme de bilinguisme de la Fonction publique, sera réduit de 20 p. 100, soit 10 M\$ de moins que cette année.

Le budget du Programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada sera modifié. Les allocations de formation ne seront pas indexées et les conditions d'admissibilité seront changées. Cela veut dire que les dépenses de l'an prochain seront inférieures de 20 M\$.

Le Programme *Initiatives locales* fera l'objet d'importants changements. Le budget de l'hiver prochain sera réduit de 35 M\$ en regard de celui de cet hiver. Je dois cependant faire remarquer que le Gouvernement s'inquiète beaucoup des effets possibles de la compression de ses dépenses sur le chômage partout au pays. Nous surveillerons la situation de près et, au besoin, nous n'hésiterons pas à intervenir pour stimuler l'emploi.

L'accroissement du budget de l'aide à l'étranger sera limité à 10 p. 100 pour un an, soit moins de la moitié du taux annuel d'accroissement des cinq dernières années. Le ministère des Affaires extérieures devra, pour financer tout nouveau poste à l'étranger jugé indispensable, réduire les dépenses des postes existants. Le Gouvernement déposera un projet de loi visant à réduire de 10 M\$ sa contribution à l'assurance-récoltes. Les subventions accordées l'an prochain à l'industrie pour la recherche et le développement seront inférieures d'au moins 9 M\$ à celles de cette année. Les subventions à la recherche dans les domaines de la médecine, des sciences physiques et sociales et des humanités resteront l'an prochain au niveau actuel.

Le ministère de la Défense nationale réduira de 10 p. 100 le personnel de son quartier général. Cette mesure permettra une économie de 5 M\$ en salaires versés à des civils et libérera du personnel militaire pour des tâches essentielles à l'extérieur de la région de la capitale nationale.

Les allocations familiales, habituellement indexées chaque année au coût de la vie, seront bloquées l'an prochain

à leur niveau actuel. Cette décision suspendra l'indexation pour un an et devrait amener une réduction de plus de 200 M\$ des projets de dépenses gouvernementales pour l'an prochain.

Au ministère des Travaux publics, le budget consacré l'an prochain à la construction de nouveaux immeubles gouvernementaux sera inférieur de 30 M\$ à celui de cette année.

\* \* \* \*

Je ne peux pas vous promettre une réussite du jour au lendemain. Il faudra du temps pour qu'un programme de restrictions, à l'échelle nationale, combiné avec les mesures fiscales et monétaires qui s'imposent, ainsi qu'avec d'autres mesures appropriées, ait un effet marqué sur le taux d'inflation. Il faudra du temps pour que nous consentions à nous modérer et que nous acceptions de considérer ces restrictions comme normales plutôt que comme un pénible sacrifice. Il faudra du temps pour apprendre à contenir nos aspirations. Mais nous devons persévérer.

C'est une longue lutte qui nous attend. Cette dure vérité doit s'imposer à la conscience de tous les Canadiens. Car le Canada, avec le monde, entre dans une nouvelle ère économique, qui nous ouvre des perspectives à la fois alarmantes et prometteuses.

\* \* \* \*

#### Un musée d'histoire et de traditions à Gaspé

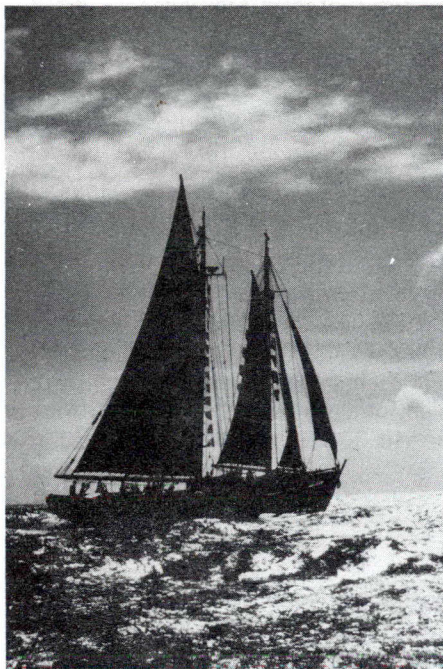
Le ministre des Affaires culturelles du Québec a annoncé que son ministère consacra la somme de \$900,000 à la construction d'un musée d'histoire et de traditions populaires à Gaspé (Québec). Ce montant défraiera le coût de la construction et les honoraires de l'architecte.

Le projet de l'implantation de ce musée remonte à 1962, année de la fondation de la Société historique de la Gaspésie. Celui-ci sera érigé sur un terrain contigu au site historique "Pointe Jacques-Cartier" érigé par le Gouvernement fédéral pour commémorer la découverte du Canada. On y exposera des pièces d'archéologie, des objets religieux et des documents d'histoire, des pièces ethnologiques relatives à la pêche, à la chasse, à la navigation, à l'agriculture, ainsi que des instruments ayant servi à des menuisiers, à des forgerons et à des tonneliers, etc...

### La goélette Norma & Gladys de Terre-Neuve appareillera pour l'Europe

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, et le ministre du Tourisme de la province de Terre-Neuve, M. T.V. Hickey, ont annoncé que le navire-exposition du Canada sur la pêche, le *Norma & Gladys*, entreprendra un nouveau voyage en Europe.

La goélette de pêche traditionnelle fera escale dans les pays avec lesquels le Canada a entamé des pourparlers visant à s'assurer leur collaboration en vue de la mise en vigueur de la zone de 200 milles proposée comme zone de contrôle de la pêche. Le navire transportera son exposition, qui prône la nécessité et l'urgence de la conservation et de la gestion des ressources halieutiques, dans des ports d'Espagne, d'Italie, du Portugal, de France, des Pays-Bas, d'Allemagne, de Norvège, de Suède, du Royaume-Uni, de Finlande et, peut-être, d'Union soviétique et de Pologne. Le grand public pourra visiter le bateau et l'exposition, mais le Canada en profitera également pour présenter sa position à des auditoires publics de personnes vivement intéressées par la conservation et la gestion des ressources marines et très influentes dans ces domaines. Enfin, le bateau sera utilisé dans le cadre d'un programme d'échanges commerciaux, d'investissements et de promotion touristique que le gouvernement de Terre-Neuve entreprendra en Europe.



*La goélette Norma & Gladys en haute-mer.*

La goélette devait à l'origine faire le tour du monde, ce qui l'aurait amené entre autres à accoster au Japon, autre grand pays de pêche, mais son itinéraire a été modifié par suite de problèmes d'organisation et de réductions budgétaires de la part des Gouvernements fédéral et terre-neuvien qui parraient conjointement le projet.

### Le Canada renforce son engagement envers l'OTAN

*Au terme d'une session de deux jours tenue à Bruxelles à la mi-décembre, et qui réunissait les ministres de la Défense de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), ces derniers ont officiellement exprimé leur satisfaction au sujet de la nouvelle politique de défense du Canada. Dans le communiqué final, ils ont déclaré qu'ils approuvaient d'un commun accord la déclaration du ministre canadien de la Défense concernant les décisions prises au sujet du ré-équipement et de la modernisation des Forces canadiennes.*

Le ministre de la Défense, M. James Richardson, a déclaré à ses collègues de l'OTAN lors de la réunion du Comité de planification de défense, "que

les récentes décisions du Gouvernement canadien en matière de défense ne faisaient que confirmer l'attitude et l'engagement du Canada à l'égard de la sécurité collective".

En plus de traiter des mesures qu'il avait annoncées au Canada, le 27 novembre, M. Richardson a ajouté: "De plus, nous aurons suffisamment de chars modernes pour équiper non plus deux mais trois escadrons du régiment, qui sera alors armé en tout de 57 chars-canon et de 8 chars spécialisés. Nous aurons ainsi, en Europe, le matériel nécessaire pour mettre en service un groupe-brigade". Il a de plus ajouté que la capacité de combat du groupe-brigade serait davantage accrue "en dotant le régiment d'artillerie de 6 nouveaux canons automoteurs, ce qui portera de 18 à 24 le nombre de pièces

dont il est armé".

"Dans un même temps, a dit le ministre, conformément à la recommandation du Commandement suprême allié en Europe, le Canada mettra à exécution un programme déjà autorisé visant à améliorer la portée de ces pièces d'artillerie et portant l'efficacité de l'appui de feu en les dotant de canons plus longs."

Le ministre a ajouté que "non seulement nous maintiendrons nos effectifs au niveau actuel, mais nous veillerons à augmenter les renforts provenant du Canada, afin d'assurer que notre brigade puisse compter, en temps de crise, sur des effectifs complets, tant en hommes qu'en matériel".

M. Richardson a, de plus, rappelé à ses collègues de l'OTAN que les prévisions budgétaires du ministère canadien de la Défense, pour l'année financière 1975-1976, "avaient été portées, au moyen de crédits supplémentaires, à près de 3 milliards de dollars, soit une hausse de 18.7 p. 100 par rapport à l'année financière 1974-1975".

Il a ajouté que "nos prévisions pour 1976-1977 connaîtront une autre augmentation de 12.4 p. 100, pour un budget total de 3.345 milliards de dollars". Il a précisé que, selon la définition de l'OTAN, cela signifiait que "nos dépenses de défense auront passé de 2.834 milliards de dollars à 3.750 milliards en 1975-1976, et se chiffreront probablement par plus de 3.750 milliards en 1976-1977".

Discutant des dépenses d'équipement, M. Richardson affirma qu'elles se chiffreront en 1976-1977 par environ 460 millions de dollars. Par rapport aux 334 millions prévus actuellement pour 1975-1976.

Le ministre canadien de la Défense a terminé sa déclaration en ces termes: "Naturellement, tous les détails de la revision de la structure de nos forces, seront mis à la disposition des principaux commandants de l'OTAN et de son état-major international, à l'occasion des rencontres périodiques qui auront lieu au cours de l'année qui suit."

André et Daniel Renaud, de Québec, se sont classés au premier rang de tous les Canadiens dans les courses en canot-kayak pour le championnat. Les deux frères Renaud avaient également remporté la victoire en 1973. André a 21 ans et Daniel, 18.

## La neige dans la chanson québécoise

*Qu'elle les rende mélancoliques ou joyeux, les poètes et les chansonniers de plusieurs pays ont chanté la neige, mais plus particulièrement, peut-être, ceux du Québec où l'hiver se fait long, très long... Voici quelques considérations sur trois grands de la chanson qui nous ont fait savoir de quelle façon ils accueillent la neige. Nous avons choisi les plus près de nous, tels Félix Leclerc, Gilles Vigneault et Robert Charlebois, tous trois internationalement connus; ils nous livrent leurs impressions à l'apparition de la première neige.*

Pour les Canadiens, la neige fait partie du paysage hivernal, sans elle, malgré le froid, ce ne serait pas vraiment l'hiver. Au Québec surtout on attend l'hiver comme un grand personnage. La nature tout entière nous prévient de son arrivée: les crépuscules plus hâtifs, le vent glacial, les arbres dépouillés; l'écureuil a fait ses provisions, l'ours a trouvé un endroit confortable où hiberner, les oiseaux frieux nous ont quittés, le cultivateur a suspendu ses activités après avoir engrangé ses récoltes et les mamans ont mis les habits de neige à portée de la main... Les enfants, eux, guettent chaque jour à la fenêtre l'arrivée de la "belle dame blanche"... Et, quand un bon matin on découvre cette blancheur merveilleuse qui s'est installée partout dans le plus grand silence, les adultes disent sérieusement: c'est l'hiver!

Entre la neige et le Québécois, il existe comme un *modus vivendi* pendant plus de six mois de l'année. Aussi a-t-il fallu se faire à ce climat, et même l'aimer à la longue, c'était la meilleure solution. Nos artistes depuis toujours ont chanté l'hiver et la neige de sorte que nos esprits s'y sont habitués tant et si bien qu'il arrive à ceux d'entre nous qui voyagent à l'étranger de s'ennuyer du blanc immaculé de la saison froide. L'art de nos poètes se charge dans ces cas de nous remettre au diapason du pays.

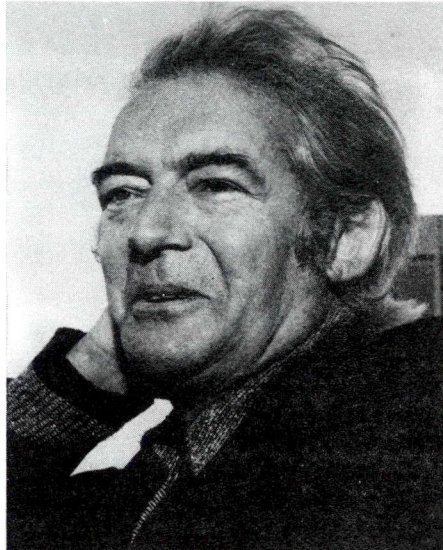
### Félix Leclerc

Félix Leclerc, le doyen de nos chansonniers, a de l'hiver une vision plutôt pessimiste:

"Les soirs d'hiver ma mère chantait pour chasser le diable qui rôdait c'est à mon tour d'en faire autant quand sur mon toit coule le vent".

Tout le long de son oeuvre, cette espiègle de crainte ressort d'une façon évidente. Le poète n'a jamais cessé de parler de l'hiver, et c'est toujours

avec cette désolation latente que le sujet est traité. On sent chez Félix Leclerc une constante préoccupation des saisons, à tel point que dans presque toutes ses chansons, il est fait mention du climat ou des conditions de vie.



Félix Leclerc

Il est évident que Félix Leclerc n'aime pas l'hiver, mais en bon Québécois, il ne peut qu'en tenir compte.

"Soixante secondes de joie, c'est beaucoup par hiver."

Pour lui, l'hiver se traduit par une rentrée en lui-même, un ralentissement, un demi-sommeil poussant à la rêverie.

### Gilles Vigneault

Pour Gilles Vigneault c'est tout autre chose: une première neige et tout renaît, une première neige et l'intimité de nos maisons s'agrandit jusqu'à devenir un refuge ou un antre de joie; une première neige et les habitations s'allument le soir comme autant d'étoiles sur un fond de neige.

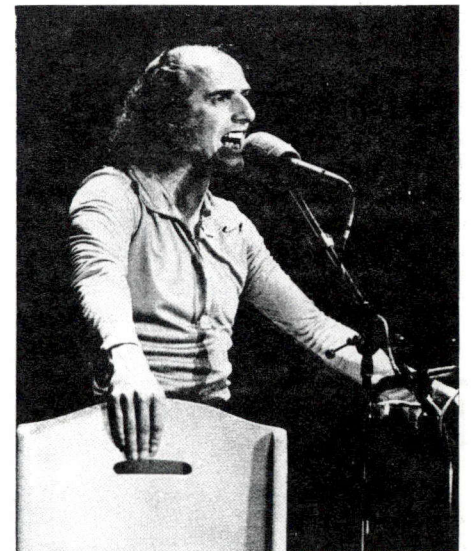
"Dans la blanche cérémonie où la neige au vent se marie dans ce pays de poudrière mon père a fait bâtir maison."

C'est lui Vigneault qui chante et nous dit que cet hiver, le pays nous gardera encore, les maisons de nos pères nous abriteront toujours et que cette neige, c'est le décor qui nous a vus naître et qui nous appartient.

"Mon pays ce n'est pas un pays c'est l'hiver."

Avec Gilles Vigneault, les Québécois ont pris conscience de leur pays. Ils ont pris possession du patrimoine de leurs ancêtres avec toutes ses douceurs et ses duretés. L'hiver de Gilles Vigneault, c'est le matériau qui a tissé les Québécois, c'est dans une certaine mesure le havre de paix qui nous accueille après un long voyage. Que vive l'hiver qui nous unit tous contre les éléments, que vive le froid qui nous enveloppe de sa chaleur humaine. Le poète de l'hiver, c'est Gilles Vigneault. On associera encore longtemps son nom à cette saison rude et douce, froide et chaude, laide ou belle selon l'angle où on la regarde.

"Je veux laisser mon pseudonyme au balandin de nos hivers."



Gilles Vigneault

Qu'on le veuille ou non, l'hiver nous revient toujours et il est préférable de le chanter que de le vilipender. A force de le chanter, on en vient à le désirer:

"Vienne l'hiver en manteau de froid, vienne l'envers des étés du roi."

### Robert Charlebois

D'autres ont réagi autrement. Pourquoi, en effet, subir la froidure, alors qu'il est si facile de la fuir? Pour Robert

Charlebois, l'exil est une solution des plus logiques à ce problème épineux.

"Demain l'hiver je m'en fous je m'en vais dans le sud au soleil me baigner dans la mer".



Robert Charlebois

Avec Robert Charlebois, le Québécois essaie de fuir sa condition d'homme du Nord, mais la glace lui colle à la peau comme une tique. Du sud au nord, c'est la même chose.

Le frimas, le frasil, la poudrerie, les bancs de neige, le grésil et la froidure sont à nous. Qu'on nous les enlève et la nostalgie nous porte alors à chanter avec Jean-Pierre Ferland:

"Fais du feu dans la cheminée je rentre chez moi..."

### Boursiers Rhodes

Le comité de sélection des Bourses Rhodes pour la province de Québec annonce que MM. S. Neil MacFarlane et Patrice Dion ont obtenu cette bourse pour l'année 1976.

M. Patrice Dion, 22 ans, est étudiant en deuxième année de maîtrise à la faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation, département des vivres à l'Université Laval, Québec. Il se propose de poursuivre ses études menant à un doctorat en microbiologie alimentaire.

M. Neil MacFarlane, 21 ans, de Montréal, est étudiant en deuxième année au Dartmouth College, New Hampshire, où il termine un B.A. Honours en géographie et russe. A Oxford, il se propose de poursuivre ses études en philosophie politique et économique.

### Prix de la Fonction publique

C'est à M. Jack Hamilton Warren ambassadeur du Canada aux États-Unis qu'a été décerné pour 1975 le Prix pour services insignes de la Fonction publique. Ce prix, qui constitue l'un des volets du Régime des primes d'encouragement de la Fonction publique, comprend une citation ainsi qu'une gratification de \$5,000. Le lauréat est désigné par un comité de sélection composé de cinq citoyens canadiens éminents, que le Premier ministre choisit à l'extérieur de la Fonction publique.

M. Jack Hamilton Warren est né près de Chatham (Ontario). Après avoir servi dans la Marine royale du Canada pendant la Seconde Guerre mondiale, il entre au ministère des Affaires extérieures en 1945 et est nommé au haut-commissariat du Canada à Londres en 1948. De retour à Ottawa en novembre 1951, il est muté au ministère des Finances en 1954. Il est affecté par la suite à l'ambassade du Canada à Washington à titre de conseiller financier; il est aussi nommé administrateur suppléant pour le Canada auprès du Fonds monétaire international et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

Il revient au ministère des Affaires extérieures en 1957 pour être nommé au sein de la délégation permanente du Canada à l'OTAN et de l'Organisation européenne de coopération économique, où il s'occupe particulièrement des questions ayant trait à l'expansion économique régionale de l'Europe. En septembre 1958, il est nommé sous-ministre adjoint du Commerce.

M. Warren a représenté le Canada à de nombreuses conférences internationales qui ont porté sur des sujets d'ordre économique et commercial. Élu président du Conseil des représentants de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) en septembre 1960, il a, en outre, été président suppléant de la délégation canadienne à la Conférence tarifaire du GATT qui s'est tenue à Genève en 1960 et 1961. A l'automne de 1962, il est élu président des parties contractantes du GATT, et réélu en 1964.

Il devient sous-ministre du Commerce en juillet 1964 et, en octobre 1971 haut commissaire du Canada à Londres, poste qu'il occupe jusqu'à sa nomination, au début de cette année, comme ambassadeur du Canada à Washington.

### Le maintien de la paix au Moyen-Orient

Le secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé le 12 décembre qu'à la suite d'une demande du Secrétaire général des Nations Unies, le Gouvernement a accepté que la participation du Canada aux forces de maintien de la paix des Nations Unies soit prolongée jusqu'au 24 octobre 1976 dans le cas de la Force d'urgence des Nations Unies (FONU) et jusqu'au 31 mai 1976 dans celui de la Force des Nations Unies pour l'observation du désengagement (FNUOD). Ainsi prolongée, la participation canadienne coïncidera avec les dates de renouvellement du mandat dernièrement fixées par le Conseil de sécurité pour ces deux forces. M. Sharp a fait observer que la FONU/FNUOD a grandement contribué au maintien de la stabilité dans la région depuis la fin de la guerre de 1973 et, partant, aux perspectives d'en arriver, par voie de négociations, à un règlement du conflit au Moyen-Orient.

Le Canada assure, avec la Pologne, le soutien logistique pour la FONU, au Sinaï, et pour le FNUOD, sur les hauteurs du Golan. L'effectif canadien au sein de la FONU/FNUOD est actuellement d'environ 1,000 personnes, soit quelque 850 Canadiens pour la FONU et à peu près 150 pour la FNUOD.

### Accord culturel canado-belge

La Commission mixte belgo-canadienne s'est réunie le 8 décembre à Québec; elle a examiné l'ensemble des échanges culturels entre les deux pays survenus depuis la conclusion de l'Accord de 1967 et s'est déclarée satisfaite du rythme de croissance. Elle a aussi passé en revue les diverses activités poursuivies sous l'égide de l'accord au cours des dernières années. La Commission a décidé des grandes orientations de la coopération belgo-canadienne en matières culturelles.

Les principaux secteurs de concentration seront les suivants: Dans le domaine des échanges de personnes, les parties ont convenu d'élargir et d'amplifier leurs programmes dans les secteurs académiques, culturels et socio-culturels. Plusieurs projets de tournées et d'expositions ont été discutés ainsi que la participation annuelle du Canada à partir de 1977 au Festival des Flandres.

## Les vieux os de baleines révèlent le mode de vie des peuples anciens

Entre les mains d'artistes Inuit, les vieux os de baleines deviennent des sculptures de prix exprimant les contes des soirées d'hiver et des mythes anciens. Entre les mains des archéologues, les vieux os de baleines révèlent le mode de vie des peuples anciens, leur façon de chasser et de survivre.

L'art esquimau canadien jouit d'une excellente réputation internationale. La demande des acheteurs fait appel à une plus grande production d'os de baleines sculptés. Les Inuit de nos jours trouvent des piles d'os de baleines aux endroits où, dans de petits villages, leurs ancêtres culturels Thulé construisaient des maisons pour l'hiver avec les os des machoires, des côtes et des vertèbres de grandes baleines boréales et peut-être aussi d'autres sortes de baleines. En prenant les os de ces maisons d'hiver, les Inuit modernes détruisent les traces archéologiques de leurs ancêtres. Les archéologues peuvent découvrir comment les maisons étaient construites si les piles d'os ne sont pas dérangées. Des os de baleines sur le terrain environnant ces maisons peuvent révéler des données sur les sortes et les âges des baleines chassées dans le passé. Les archéologues aimeraient avoir plus de renseignements sur les changements climatiques qui aideraient à expliquer les adaptations culturelles changeantes des Inuit canadiens de la préhistoire. Les Inuit sont conscients de l'importance de la préservation des vestiges de leur passé.

Conjointement, la Commission archéologique du Canada (Musée national de l'Homme) et le ministère des Affaires indiennes et du Nord parrainent le Projet de conservation archéologique Thulé. Le projet est conçu dans le but

*Hebdo Canada* est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, éditeur.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly. Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticario de Canadá.*

*Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.*



*Le directeur du programme de conservation archéologique Thulé, M. Allen McCartney, examine les ruines des maisons d'hiver construites autrefois d'os de baleines à Resolute Bay. (Photo: Musées Nationaux du Canada.)*

de réduire l'impact des visites des Inuit modernes aux sites des anciens (culture Thulé) villages esquimau. Le projet effectuera un recensement des sites, spécialement ceux rapprochés des villages modernes où la sculpture d'os de baleines se pratique maintenant, afin de déterminer les dommages causés à ces sites, d'excaver les os des sites qui sont en danger, de collectionner, d'analyser et d'écrire des rapports sur l'information anthropologique et zoologique et de fournir des os de baleines aux sculpteurs des communautés environnantes.

Ce projet fonctionnera de 1975 à 1979 sous la direction de M. Allen P. McCartney, de la Commission archéologique du Canada. Des rapports seront publiés dans les langues inuit et le matériel excavé sera exhibé dans les communautés inuit. La participation active des Inuit est souhaitée. "Ce projet représente deux agences fédérales qui, toutes deux, ont une longue histoire de travail dans le Grand Nord et veulent essayer de résoudre un problème actuel de l'Arctique, quoique sa solution dépende énormément de l'aide et de la coopération des Inuit," déclare M. W.E. Taylor, fils, directeur du Musée national de l'Homme et ancien archéologue de l'Arctique.

Des sculptures d'os de baleines con-

tinueront d'être exposées dans les galeries d'art à travers le monde. Mais avant de devenir des richesses artistiques, ces os auront révélé aux archéologues le passé des Inuit de la période culturelle Thulé.

## Les élections en Colombie-Britannique

C'est le candidat du Crédit social, M. Bill Bennett, qui a remporté la victoire aux élections du 11 décembre en Colombie-Britannique, en défaisant son adversaire M. Dave Barrett du Nouveau Parti démocratique. M. Bennett est le fils de M. W.A.C. Bennett qui fut pendant 20 ans (jusqu'en 1972) premier ministre de cette province.

Sur un total de 55 sièges les créditistes ont remporté 36 sièges, le NPD 17, les libéraux et conservateurs un siège chacun. Aux élections de 1972, le NPD avait remporté 37 des 55 sièges, et les créditistes 10.

Le premier ministre Bennett a vu la victoire lui échapper de justesse dans sa propre circonscription de Coquitlam (Vancouver), les électeurs lui ayant préféré son adversaire M. George Krester; ce dernier a récolté 17,990 votes et M. Bennett 17,823. Sept membres du NPD ont perdu leur siège dans cette élection.